



Salle de sport, acompte laissé mais je ne veux plus y aller

Par **enalime**, le **07/07/2009** à **17:22**

Bonjour,

j ai reçu un appel il y a quelques jours me disant que j avais gagné 2 ans d abonnement à une salle de sport près de chez moi, et que je n aurais à payer que les frais d entretien de 3€ par semaine.

Je viens de rencontrer le directeur directement il en est venu à me parler d argent et il voulait que je règle de suite les 300€ relatif à l entretien, cette somme est valable pour les 2ans. Mais voila, je voulais rentrer chez moi pour étudier l offre qui me paraissait un peu louche, il ne me laissait pas partir sans au moins laisser un acompte car sinon je "perdais l offre" il ne l a pas dit clairement mais c est tout comme. Moi hésitante et pressée par ce jeune commercial, j ai laissé 10€ il voulait que je revienne dans 1h avec les 2 cheques pour payer en 2fois.

En y reflechissant je veux me retracter pour plusieurs raisons, il est stipulé dans le contrat qu il faudra que je m acquitte de 40€ et l acompte peut être deduit, donc au final je devrais payer 30€ pour tout annuler. Je l ai appelé pour lui dire il s est contredit plusieurs fois mais m a assuré que ce que j ai signé n était pas le contrat (c est pourtant écrit)il m a dit " c est un cadeau non un contrat vous n avez pas à annuler quoi que ce soit vous n avez laissé qu un acompte"

je me méfie, dois laisser passer les 7 jours sans rien faire au risque d être obligé malgré tout de payer ces 300€? il me donne jusqu à samedi pour y reflechir sans annuler son offre...je suis décidé et je ne veux pas aller dans cette sallle, comment faire pour régler le problème

dans les règles et surtout, éviter de payer ces 30€?

cordialement